

La part du père ou ce qu'il en reste dans les familles contemporaines

Jean-Pierre DURIF-VAREMBONT

Au cours d'un entretien où nous abordions leur relation, un monsieur s'adresse en ma présence à son fils en lui demandant comme à son habitude ce qu'il aimerait faire avec lui. Devant la réaction désabusée de ce grand adolescent (« je sais pas, moi ! ») je leur demande si ça se passe toujours comme cela entre eux, ce qu'ils confirment. Ce père, que je connais depuis longtemps, fait le copain de son fils, sans jamais dire, lui, ce qu'il désire faire avec son fils, en réaction à son propre vécu d'un père autoritaire qui ne lui laissait jamais le choix sinon celui de se soumettre ou de se révolter. Qu'il renvoie cet adolescent sans cesse à lui-même fonctionne comme une sorte de pousse à l'auto-fondation devenant vite insupportable pour lui. Cette situation clinique, illustrant ce que j'appelle la dé-métaphorisation *soft* de la fonction paternelle, n'est pas rare et permet de comprendre le recours à la violence de certains adolescents en attente de rencontrer enfin un père qui manifeste sa préoccupation paternelle primordiale, un père qui dirait : « Viens, j'ai envie de faire cela avec toi » ou « voici ce que j'ai à te dire », moyennant quoi le fils pourrait se situer en répondant selon les cas : « oui, chouette », ou « non, ce sont des trucs de vieux, ça ne m'intéresse pas ».

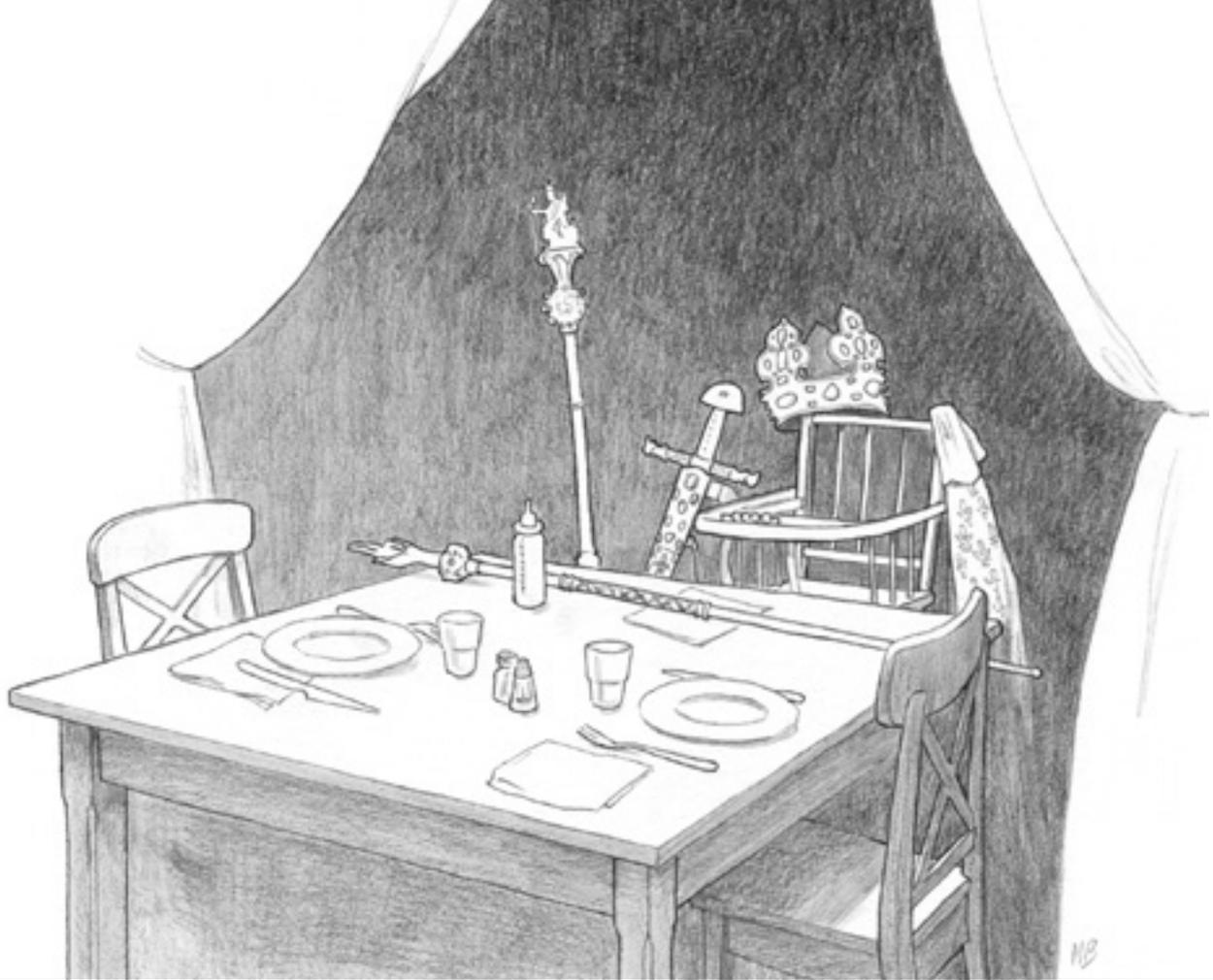
La préoccupation paternelle primordiale constitue l'envers de la préoccupation maternelle primaire.

Nos consultations de psychologues se remplissent de mères ou de pères venus se plaindre des effets de ce que je qualifie avec d'autres (RACAMIER P.C., MARCELLI D., LEBRUN J.-P.) d'une situation relationnelle incestuelle. Pour moi, l'incestuel se caractérise par l'éviction du principe du Père, c'est-à-dire d'une autorité légitime autre que celle de la mère. Concrètement, cette éviction passe par l'invalidation par une mère de toute autorité symbolique qui pourrait intervenir auprès de son enfant, que cette autorité soit un père, un beau-père, une belle-mère, un grand-parent, une autre femme, l'école... ou un psychologue. S'il n'y a qu'elle qui sait ce qui est bon pour son enfant, qui décide de tout, alors le principe du Père comme référence autre que le bon plaisir ou la volonté de la mère cède la place à la négociation et à la contractualisation permanente entre eux.

Telle mère se plaint d'être collée par son garçon de 4 ans devenu infernal dès qu'il s'agit d'aller se coucher le soir, situation qu'elle a elle-même mise en place depuis des mois en excluant le père à moins que ce soit lui qui s'en soit exclu pour diverses raisons notamment conjugales, telle autre vient demander conseil pour sortir de la tyrannie de sa fille tout en récusant toute intervention qui n'irait pas dans son sens. Les pères aussi peuvent fonctionner ainsi, même si l'éviction du principe du Père peut prendre d'autres formes. Je me souviens d'un père divorcé qui vivait seule avec sa fille de 12 ans. Il se plaignait qu'il était « obligé » de négocier ses sorties avec elle. Elle prétendait qu'elle lui suffisait à la maison et l'empêchait de se remarier. Il l'a laissé faire sans la remettre à sa place et ne faisait aucune mention de la position de la mère, son ex-femme, sur ce lien particulier entre le père et la fille. En écoutant ces parents en souffrance me parler des affres de leur rapport à leurs enfants, je pense à beaucoup d'autres rencontrés au cours de mes consultations, qui me donnent cette impression d'avoir à se débrouiller seuls avec leurs enfants alors qu'il ne s'agit pas toujours de ce qu'on appelle habituellement une famille monoparentale. Ils semblent liés de façon duelle sans tiers pouvant être d'un recours quelconque ou en ayant une position propre, c'est-à-dire différenciée. Qu'ils vivent ensemble ou non, chaque parent se débrouille comme il peut avec l'enfant qu'il a, et quand il n'en peut plus, il passe la main à l'autre parent qui reprend une relation duelle en parallèle. Tout se passe comme si l'enfant avait deux fois un seul parent.

Repenser la clinique du couple et de la famille

Que ce soit dans des dispositifs thérapeutiques ou de prévention, nous sommes régulièrement les témoins de ce décroisement des fonctions maternelles et paternelles, c'est-à-dire de certaines défaillances de la triangulation œdipienne typique de ce que je désigne avec F. HURSTEL comme psychopathologie ordinaire du lien familial (HURSTEL F., 2004). Les travailleurs sociaux et les psychologues sont



sollicités pour y suppléer, que ce soit dans les programmes de soutien à la parentalité¹, dans des dispositifs d'accueil des enfants et des parents (VASSE D., 1995) ou dans les consultations de pédopsychiatrie (DURIF-VAREMBONT J.-P., 1988). Cette clinique contemporaine du couple et de la famille interroge les réponses des psy qui ont tout intérêt à revisiter les fondements théoriques de leur pratique s'ils veulent éviter de tomber dans les panneaux idéologiques ou militants comme on l'a vu dans les débats français sur le mariage pour tous. Dans le cadre limité de cet article, je propose ici d'en explorer quelques pistes en me centrant sur la place du père qu'on peut considérer comme un bon analyseur de cette clinique.

Dans le domaine du couple et de la famille, les temps ont changé, nous ne sommes plus dans le même contexte social, culturel et économique qu'au moment de la naissance de la psychanalyse et de la plupart des sciences humaines et sociales. Ainsi, le remplacement de l'autorité paternelle par l'autorité parentale conjointe, la disjonction du sexuel et de la parenté, l'apparition de nouvelles manières de faire couple et de devenir parents, une certaine redistribution des rôles entre les femmes et les hommes, constituent une nouvelle donne pour l'advenue des sujets et la construction des liens (CASTELLAN-MEUNIER C., 2002). Décompositions et recompositions familiales, mono parentalité, homoparentalité, ont remplacé en partie la famille nucléaire traditionnelle qui était la configuration majoritaire du temps de FREUD, même si lui personnellement a vécu dans une famille recomposée.

¹ En décembre 2006, le Comité des Ministres des Etats membres de l'Union Européenne établissait « une recommandation relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive »

Rien ne permet à priori d'évaluer si ces changements ont des effets structurants et facilitateurs de la construction subjective et du lien social, ou des effets pathologiques et destructeurs, ce que peuvent laisser entendre certains discours nostalgiques dénonçant l'évanescence des formes traditionnelles de l'autorité et des garants symboliques, en particulier en ce qui concerne la place et la fonction du père qui ne peut plus appuyer sa légitimité sur un patriarcat remis en cause et en déclin. Ce déclin ne porte pas tant sur la fonction du Père que sur son image dogmatique (TORT M., 2005) qui justifiait toutes les dominations et abus d'autorité producteurs de névroses. La Loi dite du Père dans la théorisation lacanienne y était confondue avec la loi d'un père devenu maître ou tyran² alors que LACAN lui-même n'a cessé d'alerter ses auditeurs de façon prémonitrice pour notre temps sur les effets ravageant des figures paternelles se posant « en pilier de la foi ou en parangon de l'intégrité et de la dévotion ». L'évanescence de ce modèle patriarcal dans une société plus matriarcale nous oblige à renouveler l'approche de cette fonction et de la place des pères concrets dans la variation des configurations familiales. Par ailleurs, les ethnologues (LÉVI-STRAUSS, HÉRITIER F.) et les sociologues (THÉRY I., 1998, GODELIER M., 2004) nous aident à distinguer le caractère relatif et contingent de ces changements par rapport aux dimensions de structure : la transmission des conditions de la différenciation subjective reste essentielle aux humains à travers la dimension structurante du complexe d'Œdipe.

² J'ai déjà évoqué cette confusion dans mon texte Le sujet du désir et la loi dite « du père » paru dans Canal Psy n°43, avril-mai 2000.

Cette clinique contemporaine nous oblige en tous cas à repenser ce qu'il en est des fonctions parentales en les distinguant des rôles sociaux par lesquelles elles s'exercent, des relations réelles qui les incarnent, des figures identificatoires qui les médiatisent, des imagos qui en restent dans le psychisme.

L'enfant au centre de la famille : l'autorité de l'infantile

Beaucoup de parents d'aujourd'hui sont en difficulté pour assurer leurs fonctions. Confrontés au brouillage des modèles de l'autorité qu'ils ont connus enfants, ils ne se sentent plus légitimes pour intervenir en interdisant et en permettant, attendant que l'enfant renonce de lui-même à l'omnipotence infantile décrite par WINNICOTT, laissant s'installer une inversion des places où c'est l'enfant qui se doit d'être le garant des interdits. Certes les idéaux démocratiques de la société libérale amènent à concevoir l'enfant comme une personne à qui parler à égalité de sujet mais lorsque cette égalité est confondue avec une symétrie des places, l'enfant devient un partenaire avec qui l'adulte tuteur peut passer des contrats, en oubliant l'antécédence des parents dans l'ordre de la parole et du langage.

Dans une société pédocentree, le culte de l'enfance a supplanté celui des ancêtres : les enfants se retrouvent ainsi au centre de la famille, appelés à se « parentifier », à cimenter le couple dans ses avatars conjugaux, à réaliser pleinement le contrat narcissique au risque de devenir rois ou victimes. Ne pouvant plus prendre le temps de l'inachèvement et de la dépendance, l'enfant d'aujourd'hui doit porter un prénom original à tout prix, être performant, marcher ou être propre avant les autres, bref soutenir la comparaison, c'est-à-dire le narcissisme parental. Le « his majesty is baby » formulé par FREUD serait-il devenu « his majesty is child » ? L'idéalisation contemporaine de l'enfance n'a d'égale que la difficulté de certains parents de laisser la place à leurs enfants en se poussant d'un cran dans l'arbre généalogique, soit à laisser s'accomplir **la permutation symbolique des places** (LEGENDRE P. et A., 1990).

Quand l'enfant se retrouve au centre de la famille et non pas à sa périphérie, le lien de filiation, plus solide que les liens conjugaux, fonde l'alliance des parents (DURIF-VAREMONT J.-P., 2004, 2007) au lieu que ce soit le désir et l'engagement du couple qui fonde une famille, en s'appuyant sur l'institution sociale et juridique de la parenté. N'assistons-nous pas de nos jours de plus en plus à l'inverse ? Lorsque l'enfant devient chef de famille, le risque est que l'autorité parentale soit remplacée par l'autorité de l'infantile (MARCELLI D., 2003), y compris celui qui persiste psychiquement dans chaque parent sous la forme du narcissisme primaire. Quand un parent a plus besoin de son enfant que d'un autre objet de désir et de relation, il fait tout pour se faire aimer de lui, pour ne pas être abandonné, quitte à le séduire en établissant des liens narcissiques et incestueux où aucun autre ne peut faire tiers. Qui peut se mettre à cette place et à quel prix, qu'il soit le père, le beau-père ou la belle-mère ? Car il ne suffit pas d'arriver en troisième pour incarner la fonction du tiers, encore faut-il y être appelé par la mère et suffisamment étayé par le registre juridico-

institutionnel. Penser que seul le père fait office de tiers fait partie des confusions qui permettent de justifier bien des perversions alors que dans une famille, chacun peut être amené à faire tiers pour les autres par sa présence désirante. C'est aussi confondre des registres qui s'entremêlent dans la vie concrète des familles et qu'indique la différence des mots dans le langage : le papa, le père, la fonction paternelle, le Nom-du-Père. Du côté des parents, l'enjeu est celui du croisement des fonctions maternelle³ et paternelle car le terme même de parents implique que l'une ne va pas sans l'autre (LEBRUN J.-P., 2011).

Du croisement des fonctions parentales

Le père est désigné par la mère et institué par le groupe social. Aucun père n'est père tout seul, et sans doute encore moins que la mère qui peut le faire croire du fait de son lien biologique, lien qui lui permet habituellement d'étayer la préoccupation maternelle primaire. Le père est l'homme d'une femme qui le désigne comme tel selon la loi et cette désignation n'est pas sans l'affecter, qu'il soit le géniteur ou non, son mari ou son compagnon, comme le montrent très bien les cas de l'adoption et des procréations médicalement assistées. Un père tire donc sa légitimité d'un double étayage : social et relationnel, mais quand l'étayage social traditionnel du patriarcat s'estompe, le risque est de réduire sa légitimité à ce qu'en autorise l'état de son couple avec la mère, à moins que l'évolution de notre société construise un autre modèle de légitimité institutionnelle comme on l'a vu dans l'élaboration juridique de nouveaux droits pour les beaux-parents.

Que l'autorité paternelle se reçoive d'une femme n'implique nullement que l'homme ainsi désigné soit assigné au seul rôle dévolu ou exigé par celle-ci mais c'est le risque (JULIEN P., 1991). Dans la clinique quotidienne, il a toujours lieu d'écouter ce qu'une femme attend de son homme comme père et qui est toujours significatif de l'état des lieux œdipiens tout autant que du lien conjugal : faire de lui son bras armé ou le père fouettard sans position propre, le traiter comme son premier enfant (avec sa propre complicité), l'empêcher d'intervenir comme condition pour rester son amant, surtout ne rien lui demander d'autre que d'être un père nourricier. Elle peut aussi attendre son aide pour se dégager du trop de pouvoir qu'elle pourrait prendre sur leur enfant. Celui-ci aussi cherche à s'appuyer sur sa présence tendre et ferme pour se débrouiller avec cette mère-ci. Tout enfant en appelle à un-père dans la vie réelle tout autant que dans sa vie psychique, quelle que soit la configuration familiale.

Un père est le père d'un enfant, qui l'appelle à le reconnaître comme son fils ou sa fille, à faire le père aussi. L'appel au père, parfois désespérément, est constitutif de la paternité et du lien de filiation, comme nous le montrent maintes œuvres littéraires et cinématographiques. Cliniquement, la question qui importe pour un sujet est : qu'est-ce qu'avoir eu ou non un père dans la vie ? Elle s'entend par exemple dans une plainte comme « mon père ne m'a jamais regardée », dans le constat d'une rencontre qui n'a

³ Je n'aborde ici la fonction maternelle que dans sa dimension symbolique de référence au père.

jamais eu lieu : « J'avais un père qui ne parlait pas, il travaillait tout le temps. C'était le mur du silence », ou dans l'élaboration de ce qui en était attendu : « un père, finalement, c'est quelqu'un qui m'aurait dit ce qu'il pense, ce qu'il veut, moyennant quoi j'aurais pu me positionner ». Un père est appelé à répondre d'un fils ou d'une fille sur fond de transmission trans-générationnelle : le complexe d'Œdipe se déploie sur trois générations et s'actualise à la fois dans la relation de couple et dans les liens de filiation.

Dans la vie, heureusement, il peut y avoir plusieurs pères dans des registres différents : un géniteur, un père de naissance, un père de nom, un père du quotidien que les enfants appellent souvent « mon vrai père » (à condition qu'il soit aussi « vrai » pour la mère), un éducateur rencontré à ce niveau, le psychanalyste dans le transfert. Toutes ces figures soutiennent les dimensions réelles, symboliques et imaginaires du Père. Des affaires récentes d'hommes revendiquant plusieurs années après la naissance d'un enfant une paternité sous prétexte d'être le géniteur ont montré que notre société est capable de soutenir la dimension symbolique du lien de filiation. Des décisions de justice ont débouté ce genre de demande en confirmant au nom de « la possession d'état » que le père est bien cet homme qui depuis des années est présent avec la mère dans la vie de l'enfant, ce mec qui n'est pas seulement « entre eux » mais surtout « avec eux ».

Un père réel s'inscrit donc dans la transmission et dans un désir de transmettre : par ce qu'il fait ou non, par sa manière d'agir avec les autres, femmes, hommes et enfants, il témoigne de ce qui fait vivre un homme en société, donne un exemple du rapport Homme/femme, incarne une figure de la virilité, soutient l'interdit de l'inceste et de la violence meurtrière à condition d'y être obéissant lui-même.

Non réductible à la fonction de père sévère à laquelle on veut parfois le réduire au risque qu'il devienne un persécuteur, **le père contemporain est ainsi appelé par les deux à être témoin, passeur, soutien, interdicteur, conciliateur, médiateur**. Il en a souvent le désir mais c'est beaucoup pour un seul homme. L'on peut comprendre alors la nécessité pour tout homme devenant père d'accepter qu'il ne sera jamais à la hauteur de sa tâche et peut-être, non parfois sans quelque jalousie, que d'autres pères le relaient. Le père ordinaire est en effet un père toujours suffisamment défaillant car aucun père n'est le Père, ce père absolu et tout-puissant dont FREUD indique dans *Totem et Tabou* la nécessité de le tuer pour se constituer comme « fils de ». Ce père originaire, le seul qui ne serait pas lui-même un fils, il vaut sans doute mieux qu'il reste au ciel comme Prévert en faisait le vœu quand on constate les effets délétères de son incarnation concrète en tyran domestique. La clinique des psychoses questionne bien la part du père dans la genèse des troubles psychiques les plus graves, quand l'identification massive à un père idéalisé ou l'amour excessif pour l'une de ses figures apparaît comme la seule solution pour échapper à une mère toute-puissante.

La défaillance est de structure car tout père est un fils faisant office de père pour un autre fils, mais pas de la même génération, ce que ne manque pas de questionner les enfants quand ils découvrent que leur père n'est pas

le frère de leur mère et qu'il a d'autres parents, connus ou non. A l'adolescence, cette défaillance de structure, qui n'est pas équivalente à une absence de fiabilité, aide à la chute du père imaginaire idéal de l'enfance nécessaire à la refondation des liens généalogiques : le fils remet le père à sa place pour trouver la sienne en le dépassant, en le rendant minable, en s'opposant, mais aussi en s'en faisant le complice dans une virilité suffisamment partagée. Le père réel n'a pas d'autre choix que de laisser s'accomplir ce complexe du minable, version moderne du meurtre symbolique du père : tuer le père pour tu es mon père, pour le faire sien en subjectivant le lien de filiation. Le meurtre symbolique du père ne tue habituellement pas le papa sauf quand son échec ne laisse pas d'autres possibilités que de l'agir dans la réalité du parricide. Il y a bien des voies pour rendre possible cette opération mais elle est sans doute plus facile quand ce père n'est pas socialement humilié ou disqualifié par sa femme ou ses propres parents. Mettre le doigt sur les transgressions du père ordinaire, comme les enfants le font souvent en voiture, est aussi une manière de dés-identifier la Loi de celui qui n'en est que le représentant et surtout pas son origine.

Le père est un fils devenant un papa

Chaque père est un ancien petit garçon devenant un papa. L'enfant qui le fait père est la conséquence de son désir et de sa parole, de ses relations sexuelles, même lorsque cet enfant n'est pas le fruit direct de celles-ci. Un homme ne naît pas père, il le devient dans la suite d'une construction psychique organisant ses modes de jouissance, son rapport aux angoisses et aux fantasmes, sa bisexualité psychique, ses identifications. Son style de papa n'est pas sans rapport avec la manière dont il été un petit garçon, puis un adolescent, pour son père et sa mère ou pour ceux qui en ont tenu lieu. La rencontre avec le masculin d'un père est aussi fondatrice pour un garçon devenant père que celle du féminin pour une fille devenant mère. (CLERGET J., 2008).

Devenir père à l'annonce de sa femme enceinte, ou y être appelé par un rapport nouveau à une femme qui a déjà des enfants d'un autre couple, ouvre toujours sur des relations d'inconnu. Dans les groupes de père que j'animaient en maternité, le sentiment de ces hommes d'être démunis revenait comme une constante. Devenir papa, tout comme devenir mère, sollicite un certain remaniement des instances psychiques qui pourra se faire ou non. Ces hommes étaient engagés dans leur désir et dans la responsabilité qui s'ouvrait devant eux, non sans angoisse parfois. D'autres se barrent en courant, ce qui est la grande crainte des femmes enceintes, exprimée sous cette forme ou sous d'autres plus subtiles, par exemple dans le souci de renforcer le lien de couple par la participation de leur homme aux préparations à l'accouchement et à celui-ci. Quel homme n'a pas été partagé entre le désir d'y répondre et d'en être pour commencer à inaugurer sa paternité avant la naissance, et la crainte de défaillir devant une telle expérience engageant son corps dans un rapport émotionnel intense à la vie, à la mort et au sexe ? D'où la responsabilité des professionnels de la périnatalité dans l'accueil et l'accompagnement du devenir père.

Un homme est dans un rapport asymétrique à l'enfant vis-à-vis- de la femme qui l'a porté. Il n'a pas le même corps, le même appareillage sexuel, les mêmes fantasmes, les mêmes ressentis. De l'autre côté de la sexualité, il inaugure sa relation à l'enfant d'un point de distance alors que la mère l'inaugure d'un lieu de corps à corps nécessaire à la préoccupation maternelle primaire et à l'établissement du lien précoce. Son trajet consiste à se rapprocher, à s'y mettre. **Cette mise du père aide la femme à transformer ce lien en relation d'objet** mais il ne suffit pas d'arriver en troisième pour que cette deuxième naissance (être né aussi du père) se fasse. Inter-venir suppose des conditions de son côté qui ne sont pas évidentes, comme celles de faire crédit à la mère, de ne pas rapter l'enfant à son profit, de s'ouvrir au féminin en soi, de sortir suffisamment des stéréotypes de la parade virile, de ne pas tout savoir, de trouver son style de père sans le confondre avec une posture de maître. Tout homme va ainsi devoir confronter son imaginaire d'homme aux aléas de sa paternité.

Chaque homme devenant père, ou occupant cette place, est mis à l'épreuve de son désir, de sa sexualité, du narcissisme et de la castration. Démuni, il fait ce qu'il peut en accomplissant un parcours balisé par des prescriptions sociales, des impératifs familiaux, de multiples figures et modèles. La paternité relève à la fois un travail psychique et corporel et d'un trajet de vie infini venant broder une histoire dans un ordre symbolique engageant la parole et le lien quelles que soient les configurations familiales. Réfléchir à la place du père aujourd'hui suppose alors de distinguer le papa dans sa présence au quotidien des rôles qu'une société ou un groupe familial lui assigne, de la place qu'il occupe et de la fonction qu'il supporte dans la vie psychique, notamment inconsciente.

La mère suffisamment bonne et la métaphore paternelle

Une femme n'acquiert sa fonction de « mère suffisamment bonne » et continue de l'assumer qu'en **se référant à un autre** qui compte vraiment : un autre que l'enfant oriente son désir, impossible donc pour lui de combler son manque, d'être le phallus. Un autre concret peut incarner cet impossible pour le garçon comme pour la fille, ou autre chose qui vient signifier pour l'enfant que sa mère n'est pas que sa mère mais aussi une femme sexuelle désirante ailleurs, ce qui permet à l'enfant qui grandit de rencontrer le féminin dans sa mère. Elle n'a pas que l'enfant qui l'occupe ou la préoccupe : il lui arrive de faire attendre, de refuser les demandes de l'enfant, de faire des erreurs, d'être passionnée par son travail, par un sport ou par une activité artistique. Cette mère n'est pas toujours adéquate : elle répond, mais pas toujours, à bon escient, aux demandes et exigences de l'enfant. Elle est donc dans un écart dès les relations primaires participant elle-même à la fonction paternelle dans l'archaïque (DURIF-VAREMBONT J.-P., 2004). Parce qu'elle n'est « **pas toute-mère** » elle introduit la métaphore paternelle comme signifiant un ailleurs de son désir.

Le Tiers relève d'une logique signifiante plus que d'une succession chronologique. Ce signifiant du manque dans

le désir de la mère permet que se produise la signification phallique. Ce que LACAN désigne du **Nom-du-Père**, différent du patronyme, est à entendre comme un signifiant métaphorique indiquant dans l'inconscient le manque pour le désir à travers le jeu de la substitution des objets phalliques dans un nouage du corps et du langage, nouage qui fait défaut dans les psychoses. La métaphore paternelle est aussi le fait de la mère et ne se réduit pas à ses figures masculines, ce qui ne veut pas dire que ces figures n'ont aucune importance dans la vie psychique, mais les absences dans la réalité familiale ne sont pas équivalentes à des carences symboliques (HURSTEL F., 1987).

Le père dans le complexe d'Œdipe moderne

Du coup, ce dont nous avons à nous occuper d'un point de vue clinique, c'est la place du père dans ce que la psychanalyse nous a appris à repérer sous le terme du complexe d'Œdipe. En quoi donc les métamorphoses de la famille affectent la structure œdipienne qui suppose logiquement la différence des sexes et des générations à partir de la problématique phallique et de ses enjeux de castration ? Le repérage précis permis par la théorie et l'expérience de la psychanalyse doit nous permettre de pas rendre équivalente la carence de la fonction paternelle et l'absence d'un père réel, l'homosexualité des parents et l'effacement du signifiant phallique dans un déni de la différence des sexes. Ainsi nous pouvons remarquer que le terme de coparentalité produit pour justifier une pratique sociale est une tautologie car on n'est jamais symboliquement parent tout seul. La question est plutôt de savoir si un enfant dont les parents sont de même sexe est autorisé à entrer dans le complexe d'Œdipe, c'est-à-dire à devenir un sujet sexué et désirant en dehors de sa propre famille. La réflexion sur les enjeux et difficultés éventuelles de l'homoparentalité suppose de sortir de l'assimilation simpliste et exclusive du père comme tiers et de prendre en compte les effets de la référence phallique chez les homosexuels comme on le fait pour les hétérosexuels, que ce soit dans leur rapport amoureux, dans leur désir d'enfant et dans l'éducation au quotidien (DUCOUSSAU-LACAZE A., 2004, CLERGET J., 2008)

Avec les aléas des ruptures et des recompositions familiales, la durée d'engagement du couple se retrouve en décalage avec la durée de prématurité du petit d'homme, le temps nécessaire à son autonomie psychique, affective et sociale étant beaucoup plus long que le temps parental. Il arrive que le complexe d'Œdipe moderne se joue dans l'instabilité des fonctions parentales, de façon partielle ou interrompue, réparties sur divers personnages qui les soutiennent plus ou moins selon les aléas des relations sentimentales ou des affinités des adultes entre eux et avec l'enfant. Beaucoup s'en débrouillent très bien, inventant de nouvelles façons de faire famille sans que la structuration œdipienne en soit automatiquement chamboulée. L'Œdipe occidental s'appuie moins sur l'organisation de la famille nucléaire, c'est un fait, mais remarquons qu'il y a bien d'autres configurations familiales dans le monde qui soutiennent la structure œdipienne comme on le voit dans l'Œdipe africain (ORTIGUES M.-C. et E., 1966) ou mélanésien.

En réaction à une certaine évanescence du Père supposée livrer l'enfant à la toute-puissance maternelle (« Big Mother » comme le dénonce Michel SCHNEIDER dans son livre éponyme) notre société a privilégié ces derniers temps une représentation normative du père, celle du père capable de soutenir une limite au désir incestueux et d'être l'agent de la castration. Cette version du père correspond au deuxième temps de l'Œdipe, celui qui précisément prenait le devant de la scène à l'ère du patriarcat. Elle est nécessaire mais n'épuise pas la fonction paternelle. Beaucoup d'hommes et de femmes refusent à juste titre cette réduction et tâtonnent pour passer à une autre version, celle du père donneur, permissif, qui aide son enfant à trouver son propre désir, quitte à s'opposer à sa femme ou à trouver un compromis. Le père qui incarne l'alliance entre le désir et la Loi (LACAN, 1960) constitue ce troisième temps de l'Œdipe qui manque à beaucoup d'enfants et d'adolescents dit « difficiles ». Ces deux versions du père sont les deux faces de la même pièce : le père donneur est celui qui compense la renonciation à la jouissance immédiate par l'offre d'une identification idéalisante. Parce qu'il sait l'incarner et en témoigner, il donne au sujet une certaine stabilité narcissique en lui transmettant le droit de désirer son propre désir, de trouver sa propre voie.

Ce qui reste du père à l'époque hypermoderne, comme le propose RECALCATI M. (2014) passe par le témoignage singulier, radicalement dissocié de tout Idéal total et de tout savoir absolu dont on a expérimenté récemment les pouvoirs de l'horreur quand il s'incarne dans l'absolu d'un Maître. Si la fonction paternelle concerne l'inter-dit, c'est pour permettre la vie et non la tyrannie de la pulsion mortifère. Il y a quand même des hommes qui s'inscrivent sans trop de problèmes dans cette perspective, la revendiquent même, assumant leur place dans la transmission dans cet « impossible » de l'éducation. Sans le savoir, ils suivent cette belle maxime de Pascal QUIGNARD dans son livre *Vie Secrète* : « on transmet ce qu'on ignore avec ce que l'on croit savoir ».

Jean-Pierre DURIF-VAREMBONT,
Maître de conférences-HDR, CRPPC,
Université Lyon 2

Bibliographie¹

- CASTELLAN-MEUNIER C. (2002). *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, P.U.F., Paris.
- CLERGET J. (2009). *Comment un petit garçon devient-il un papa ?* Eres, Toulouse.
- DELUMEAU J. et ROCHE D. (1990). *Histoire des pères et de la paternité*, Larousse, Paris.
- DE NEUTER P. (2015). «Réflexions sur les fonctions du père dans les familles d'aujourd'hui», in *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n°54, pp.119-133.
- DUCOUSSAU-LACAZE A. (2004). «A propos du père dans la parentalité lesbienne», in *Le Divan Familial*, n°13, pp.29-42.
- DURIF-VAREMBONT J.P. (1988). «Quand les mères seules demandent à un psychothérapeute homme de fournir une image de père à leur enfant», in *Dialogue* (3e trimestre 1988), n°101, pp.105-112.
- DURIF-VAREMBONT J.P. (2004). «Quand la filiation n'est plus fondée sur l'alliance», in *Le Journal des Psychologues*, n°214, pp.63-67.
- DURIF-VAREMBONT J.-P. (2004). «La fonction paternelle dans l'archaïque», in *L'Evolution Psychiatrique*, n°69, pp.279-289.
- DURIF-VAREMBONT J.-P. (2007). «Liquidité des liens conjugaux et résistance de l'enfant», in *Cliniques méditerranéennes*. 2007/1, n°75, pp.145-156.
- GODELIER M. (2004). *Les métamorphoses de la parenté*. Fayard, Paris.
- HERITIER F. (1985). *La cuisse de Jupiter*. Édit. L'Homme.
- HURSTEL F. (2004). «Psychopathologie ordinaire du lien familial», in *Journal des psychologues*, n°213.
- HURSTEL F. (1987). «Mon papa ou la lourde absence-présence des pères dits carrent», in *Dialogue*, n°98.
- JULIEN P. (1991). *Le manteau de Noé, essai sur la paternité*, Desclée de Brouwer, Tournai.
- LACAN J. (1960). «Subversion du sujet et dialectique du désir», in *Ecrits*, Le Seuil, Paris, 1966.
- LACAN J. (1957-58). «Les formations de l'inconscient», in *Le Séminaire, Livre V*, Le Seuil, Paris, 1998.
- LEBRUN J.-P. (2011). *Fonction maternelle, fonction paternelle*. Fabert. Disponible en ligne Yakapa.be
- LEBRUN J.P. (1997). *Un monde sans limite. Essai pour une clinique psychanalytique du social*, Erès, Toulouse.
- LEGENDRE P. et A. (1990). *Filiation. Fondements généalogiques de la psychanalyse*, Fayard, Paris.
- MARCELLI D., (2003). *L'enfant chef de famille. L'autorité de l'infantile*, Albin Michel, Paris.
- ORTIGUES M.-C, et E. (1966). *Œdipe africain*, Plon, Paris.
- RACAMIER P.-C. (1995). *L'inceste et l'incestuel*, Les éditions du Collège, Paris.
- RECALCATI M. (2014). *Ce qui reste du père. La paternité à l'époque hypermoderne*, Toulouse, Eres.
- THÉRY I. (1998). *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Odile Jacob, Paris.
- TORT M. (2005). *Fin du dogme paternel*, Denoël, Paris.
- VASSE D. et coll. (1995). *Se tenir debout et marcher. Du jardin œdipien à la vie en société*, Gallimard, Paris.

¹ Ne sont indiqués ci que quelques-uns des travaux très nombreux sur la fonction paternelle et sur le père dans les familles d'aujourd'hui.